



L'hebdou du bureau

Semaine du
8 au 12 juin



« Chronique d'une réforme sabotée »

La réforme 4A mettant en place la 10ème année professionnalisante en Médecine Générale a mis 3 ans pour accoucher d'une **organisation peu lisible et anxiogène** pour les Pamsu engagés dans la démarche et les Internes futurs DJ. Nous avons participé à tous les **comités de suivi** depuis notre réinvitation bien tardive, avons questionné **les blocages** et demandé des précisions pour **sécuriser le binôme PAMSU-DJ**, avons émis des doutes conjoints avec L'ISNAR_IMG et ReAGJIR et suggéré le report. Nous interpellons maintenant **les instances aux manettes** (CNAM, DGOS, ORDRE, Ministère) dans **une série de posts réseaux quotidiens** et attendons leurs réponses claires sur la CPF des internes, la rémunération usine à gaz et les conséquences sur la fiscalité, la responsabilité des Pamsu, la patientèle MT, la capacité des DMG : **on vous fera un récapitulatif** à la suite de la réunion du 18 juin avec, nous l'espérons, **des éclairages suffisants** pour rassurer les aventuriers de la 4A !

Un point sur l'avenant 2 ACI MSP/ France Santé : **il est validé** sans notre signature ni celle de la FMF. Chaque équipe pourra se positionner **en connaissance de cause** sur le choix de candidater pour le label France Santé en rappelant que **le versement des 50 K€** ne se fera que si la signature intervient **avant le 14 juillet 2026** et que **la communication politique sur le RDV près de chez vous en 48h** va s'intensifier dans l'année à venir !

L'avenant 1 de la convention portant principalement sur le tarif des actes de radiologie (à la baisse) dont **la non-signature** des syndicats poly catégoriels a déjà été annoncée en séance à demi-mots, la fameuse **consultation ménopause** de Mme Rist, **l'assistant médical mutualisé** (applicable même sans signature) ; devant l'opposition unanime des syndicats, avec MG France en tête, la possibilité de **faire sauter le plafond des TLC** avait été retirée de propositions de la CNAM. Cependant **la proposition d'interdire la MCG en TLC** s'attaquant aux dérives des plateformes ne s'appliquera pas ainsi que **la transcription** dans la convention **du financement des régulateurs libéraux prévu par la LFSS** si l'avenant n'est pas voté. La réunion conclusive a eu lieu jeudi 11 juin avec texte définitif ([Lien ici](#)) reçu le 12 juin pour une réponse attendue le 15 juin : aucune pression de la CNAM dans le timing !

Le 3ème groupe de travail CNAM/ syndicats sur les IJ a eu lieu jeudi 11 juin : il a été évoqué l'accompagnement renforcé sur les arrêts longs et la **généralisation SOS IJ** pour 2026, information ciblée pour les primo installés, **référentiels** de durée d'arrêt par pathologie le CNP psychiatrie, à raison, a refusé d'y participer : la santé mentale ne rentre pas dans des cases) et **pas d'annonce sur nouvelle campagne MSO/MSAP** mais entretiens dits confraternels donc on reste vigilant !

La contrainte à l'installation reste une tentation pour les parlementaires même si le Sénat **a vidé de sa substance** l'article 1 sur la régulation de la PPL Garot et lui préfère la PPL Mouiller moins coercitive mais qui propose **le rétablissement de la PDSA obligatoire** exigeant notre vigilance. Le groupe de travail sur la **PDSA** a d'ailleurs été relancé jeudi 11 juin avec Xavier et Isabelle aux commandes, une préoccupation de nombreux MG engagés comme régulateurs ou effecteurs.

Prochain « 20 min pour » le 19 juin à 13H30 **sur la certification périodique** avec **MG Form** qui nous expliquerons tout sur un truc auquel on ne comprend rien !

Quoi de mieux qu'une **AG** pour se tenir informé et à rester à la page des actualités du moment : **Inscrivez-vous** auprès de votre syndicat départemental et venez nous retrouver **jeudi 18 juin dès 9H30 13 rue Ballu à la FSPF** (chez les pharmaciens) en vous espérant nombreux à l'appel pour échanger avec le bureau national. **MG France en lien avec ses adhérents !**



Fabienne Yvon

MG France c'est vous

Bulletin d'information interne à destination des cadres du syndicat et diffusable par vos soins à l'ensemble des adhérents.

13 Rue Fernand Léger
75020 - Paris
01 43 13 13 13
www.mgfrance.org
mgfrance@mg-france.fr

